

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
B		
Babbit, métal	28	10 p. c.
Bagages de voyageurs, suivant les règlements prescrits par le ministre des douanes	31	Exempt.
Bagatelle (tables ou jeux de), et queues et billes pour	31	35 p. c.
Baguettes rondes, en acier, de moins d'un demi-pouce de diamètre ou de moins d'un demi-pouce carré, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de serrures ou de poignées, ou par des couteliers, pour être employées exclusivement à ces fins dans leurs propres manufactures	28	Exempt.
Balais (<i>voir seaux</i>)	31	25 p. c.
Bambou non ouvré	24	"
Bambou, roseaux de, coupés de longueur seulement, pour cannes ou manches de parapluies ou de parasols	24	"
Bandages herniaires	7	"
Bandelettes en coton n'excédant pas sept pouces de largeur, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de garnitures de machines à carder et pour leur usage	17	"
Bandelettes en caoutchouc n'excédant pas sept pouces de largeur, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de garnitures de machines à carder et pour leur usage	24	"
Bandes, bordures, bouts et côtés à l'usage des chapeliers, lorsque importés par les fabricants de chapeaux seulement, pour être employés dans leurs fabriques à la manufacture des chapeaux (O. en C.)	31	"
Baudruches pour batteurs d'or	31	"
Barattes (<i>voir seaux</i>)	24	25 p. c.
Bardeaux	24	20 "
Baies servant à teindre ou employées à la confection des teintures	24	Exempt.
Baril	14	"
Barils contenant de l'huile de lin, n.s.a	24	25c. chacun.
Barils contenant du pétrole ou des produits du pétrole, ou des mélanges dans lesquelles il entre du pétrole, lorsque les produits ainsi contenus sont assujétis à un droit spécifique.	24	40c. "
Barils de fabrique canadienne, exportés pleins de pétrole du crû domestique et revenant vides, suivant les règlements prescrits par le ministre des douanes	31	Exempt.
Bas de coton	15	10 c. p. lb et 30 p. c.
Batteries électriques et galvaniques	6	25 p. c.
Bay rhum (<i>voir liqueurs, e.</i>)	22	"
Bêches (<i>voir pelles</i>)	9	\$1 p. doz. et 25p.c.
Becs de gaz, abat-jour de	13	30 p. c.
Belladone en feuilles	24	Exempt.
Benzole	25	7½ p. gall. imp.
Bêtes à cornes (<i>voir chevaux</i>)	29	30 p. c.
Betteraves, graines de	24	Exempt.
Beurre	20	4c. p. lb.
Bibles	1	5 p. c.
Bière (<i>voir ale</i>)	"	"
Bijouteries en or et en argent	27	20 p. c.
Billards, sans blouses, de quatre pieds six pouces sur neuf pieds ou moins	31	\$22.50.
Sur ceux de plus de quatre pieds six pouces sur neuf pieds.	31	\$25.00.